

EA1442

Capteur de porte Reed



Pour assurer la sécurité de votre centre de données, ATEN propose des capteurs de porte Reed qui fonctionnent en tandem avec les unités d'alimentation, permettant ainsi de surveiller l'accès à la porte d'un boîtier monté sur bâti et d'avertir les utilisateurs lorsqu'une porte a été ouverte. Diverses conditions peuvent être surveillées avec des alarmes qui se déclenchent en fonction de seuils de minimum/maximum personnalisables.

* Le capteur est un accessoire en option et vous pouvez utiliser les unités d'alimentation ATEN sans capteur de porte. Cependant, si vous souhaitez bénéficier d'une gestion complète de la sécurité de votre centre de traitement de données en utilisant l'intégralité des solutions ATEN disponibles, il est nécessaire d'installer un capteur.

**Compatible avec les modèles des séries PE7/PE8/PE9



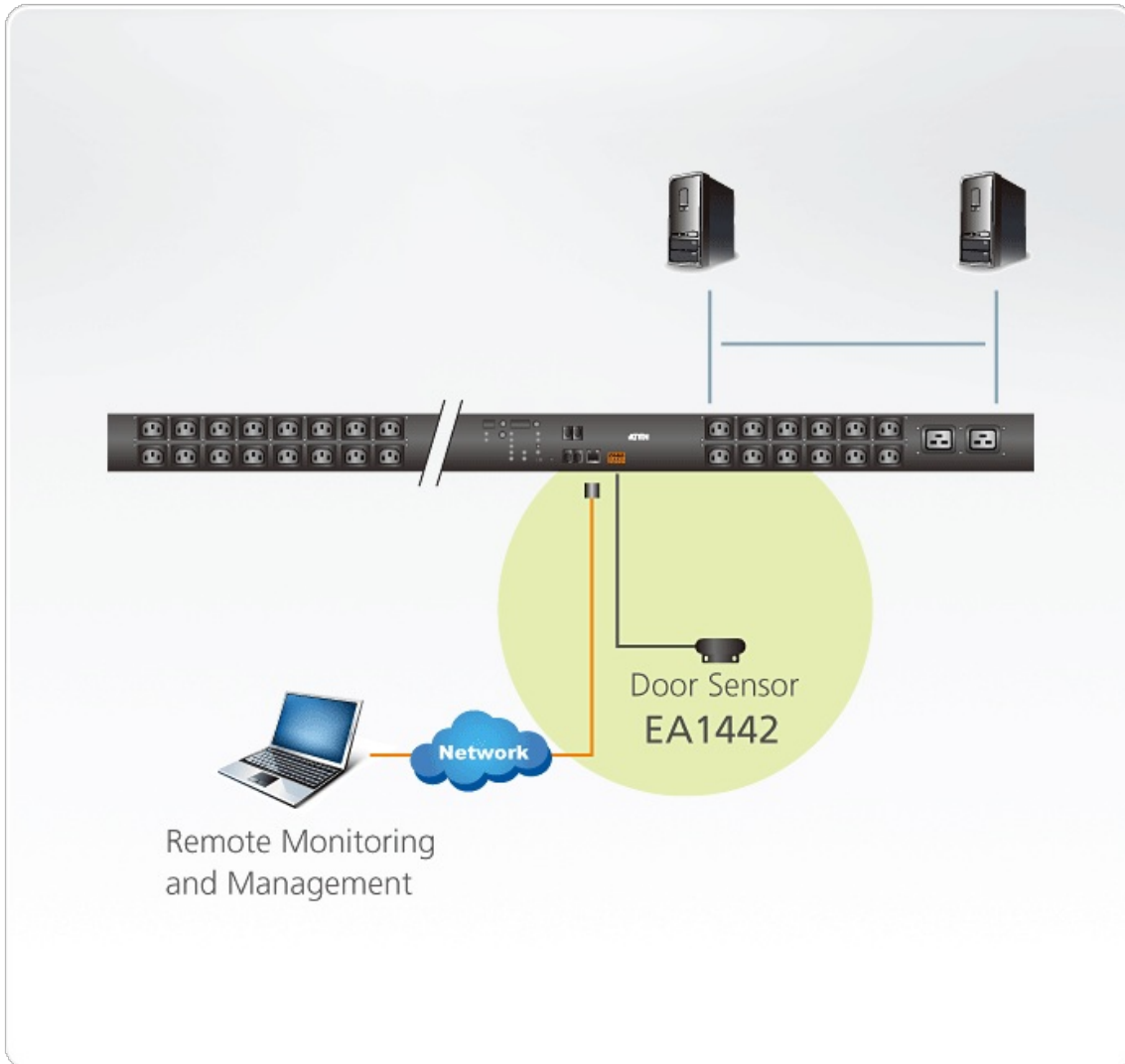
Fonctionnalités

- Le capteur de porte Reed permet de surveiller l'accès à la porte d'un boîtier monté sur bâti et d'avertir les utilisateurs lorsqu'une porte a été ouverte
- Haute sensibilité
- Utilisation facile

Caractéristiques

Commutateurs	
Tension de commutation (max.)	70 V CA / CC
Courant de commutation	50 mA
Capacité du contact (max.)	1 watt
Résistance du contact initial	0,2 ohm (max.)
Courant porteur (max.)	100 mA
Tension de répartition	150 V CC
Résistance d'isolement	100 Mohm (min.)
Basculement de cycle	5 x 10 ⁷ à 12 V, 50 mA
Détection d'écart	16 mm (min.)
Environnement	
Température de fonctionnement	-20°C–60°C
Humidité	80°C~95% HR
Remarque	Pour certains produits montés en rack, notez que les dimensions physiques standard LaxPxH sont exprimées avec un format LoxLaxH.

Diagramme



ATEN International Co., Ltd.

3F., No.125, Sec. 2, Datong Rd., Sijhih District., New Taipei City 221, Taiwan
Phone: 886-2-8692-6789 Fax: 886-2-8692-6767
www.aten.com E-mail: marketing@aten.com



© Copyright 2015 ATEN® International Co., Ltd.
ATEN and the ATEN logo are trademarks of ATEN International Co., Ltd.
All rights reserved. All other trademarks are the property of their respective owners.